Conditions générales de vente

L'atelier des clés · version du 6 novembre 2026

Article 1. Objet et identification

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux accompagnements d'équipe, ateliers et séminaires proposés par L'atelier des clés.

L'atelier des clés est l'activité de Marie-Anne Dumoulin, entrepreneuse individuelle (EI), SIRET 931 515 159 00016, dont le siège est situé 2, allée Millet, 94430 Chennevières-sur-Marne. Contact : marie-anne.dumoulin@latelierdescles.fr, 06 63 82 85 30.

Les prestations s'adressent uniquement à des clients professionnels : entreprises, collectivités, administrations et établissements publics, ci-après « le Client ».

Article 2. Champ d'application

Les CGV s'appliquent à toute prestation commandée à L'atelier des clés. Elles complètent la proposition d'intervention ou le devis signé, qui prévaut en cas de contradiction.

Pour les acheteurs publics, les pièces du marché ou le bon de commande prévalent sur les présentes CGV.

Toute dérogation doit être écrite et acceptée par les deux parties. Les CGV applicables sont celles publiées sur latelierdescles.fr à la date de la commande.

Article 3. Commande

Chaque intervention fait l'objet d'une proposition écrite, établie après un échange avec le Client : objectifs, participants, format, dates, lieu et prix.

La commande est ferme à réception de la proposition ou du devis signé, ou du bon de commande pour les acheteurs publics. Le contenu de l'intervention peut ensuite être ajusté d'un commun accord, jusqu'à sa réalisation.

Article 4. Prix et paiement

Les prix sont indiqués en euros, nets de taxe : TVA non applicable, article 293 B du CGI. Ils couvrent la conception et l'animation de l'intervention. Les frais de déplacement, d'hébergement, de location de salle et de repas sont facturés en plus, lorsqu'ils figurent dans la proposition.

Un acompte de 30 % du prix total est demandé à la commande, sauf pour les acheteurs publics. Le solde est payable à réception de la facture. Pour les acheteurs publics, le délai de paiement prévu par le Code de la commande publique s'applique.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points sont dues, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

En cas de non-paiement d'une intervention antérieure ou de l'acompte, L'atelier des clés peut suspendre toute nouvelle intervention jusqu'à régularisation.

Article 5. Report et annulation

Toute annulation ou tout report se fait par écrit, par e-mail.

Par le Client, les frais suivants s'appliquent selon le délai avant la date prévue :

Délai avant l'intervention	Montant dû
Plus de trois mois	Aucun frais
Entre trois mois et trois semaines	30 % du prix total
Moins de trois semaines	50 % du prix total

Par L'atelier des clés : en cas d'empêchement ou de nombre insuffisant de participants, une nouvelle date est proposée en priorité. En cas d'annulation, les sommes versées par le Client sont intégralement remboursées, sans autre indemnité.

Article 6. Déroulement et accessibilité

Les interventions ont lieu dans les locaux du Client ou dans un lieu choisi ensemble. Le Client met à disposition une salle adaptée au nombre de participants et au matériel prévu. Les participants respectent le règlement intérieur du lieu.

Selon les missions, l'intervention peut être co-animée avec un coach partenaire de L'atelier des clés.

Chaque personne doit pouvoir participer pleinement. Le Client signale avant l'intervention tout besoin particulier d'un participant, afin d'adapter le déroulé, les supports et les activités.

L'atelier des clés peut demander à un participant de quitter l'intervention si son comportement en empêche gravement le bon déroulement, après en avoir informé le Client.

Article 7. Obligations des parties

L'atelier des clés s'engage à préparer et à animer l'intervention avec soin, en l'adaptant à la situation du Client.

Le Client s'engage à :

1 fournir les informations utiles à la préparation de l'intervention ;

2 permettre aux participants d'être disponibles pendant toute sa durée ;

3 demander l'accord de L'atelier des clés avant tout enregistrement audio ou vidéo ;

4 régler le prix convenu.

Article 8. Propriété intellectuelle et confidentialité

Les jeux, outils, supports et méthodes conçus par L'atelier des clés restent sa propriété. Le Client peut les utiliser en interne. Il ne peut ni les reproduire, ni les diffuser, ni les exploiter commercialement sans accord écrit.

Les productions des participants (idées, plans d'action, constructions) appartiennent au Client. LEGO® SERIOUS PLAY® est une marque du groupe LEGO.

L'atelier des clés garde confidentiels les informations et les échanges partagés pendant l'intervention.

Article 9. Références

Le Client autorise L'atelier des clés à citer son nom et son logo, et à décrire l'intervention dans ses supports de communication, sauf refus écrit de sa part.

Article 10. Données personnelles

L'atelier des clés traite les coordonnées du Client et des participants pour organiser et suivre les interventions. Ces données ne sont ni vendues ni cédées. Elles sont conservées le temps de la relation commerciale, puis pendant les durées légales.

Chaque personne concernée peut demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données par e-mail à marie-anne.dumoulin@latelierdescles.fr. Elle peut aussi adresser une réclamation à la CNIL (cnil.fr).

Article 11. Responsabilité et force majeure

Compte tenu de la nature de l'accompagnement, L'atelier des clés est tenue à une obligation de moyens et non de résultat. Sa responsabilité, si elle est engagée, est limitée au montant de la prestation concernée.

Aucune des parties ne peut être tenue responsable d'un manquement dû à un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 12. Droit applicable et litiges

Les CGV et les contrats conclus avec L'atelier des clés sont soumis au droit français. En cas de désaccord, les parties recherchent d'abord une solution amiable. À défaut, le litige relève des juridictions compétentes du ressort de Créteil.